UPMC PARIS UNIVERSITAS

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

2009 - 120 GG/RD

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE,

vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 18 octobre 2007
nommant Monsieur André Syrota, directeur général de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°3
dans sa séance du 7 au 9 juillet 2008 ;

vu la décision n°2005-057
créant l'unité de recherche U 707 et nommant Monsieur Guy Thomas directeur ;

D E C I D E N T

Article 1er : L'unité de recherche U 707 intitulée « Epidémiologie, Systèmes d'Information, Modélisation» est prolongée de quatre ans à compter du 1er janvier 2009.

Article 2 : Monsieur Guy THOMAS est reconduit dans ses fonctions de directeur de l'unité de recherche U 707 à compter du 1er janvier 2009 pour une période s'achevant au plus tard le 31 décembre 2012.

Fait à Paris, le 5 janvier 2009

Le Président de l'Université
Pierre et Marie Curie

Le Président de
l'Université Pierre et Marie Curie
(Paris 6)

Jean-Charles POMEROL

Le Directeur général
de l'Inserm